

PROJET RACINE

PROJET SOUTENU PAR LA MISSION DE L'ADOPTION INTERNATIONALE (MEAIE)

PRÉSENTATION

RECHERCHE
DES ORIGINES

COOPÉRATION

NARRATION

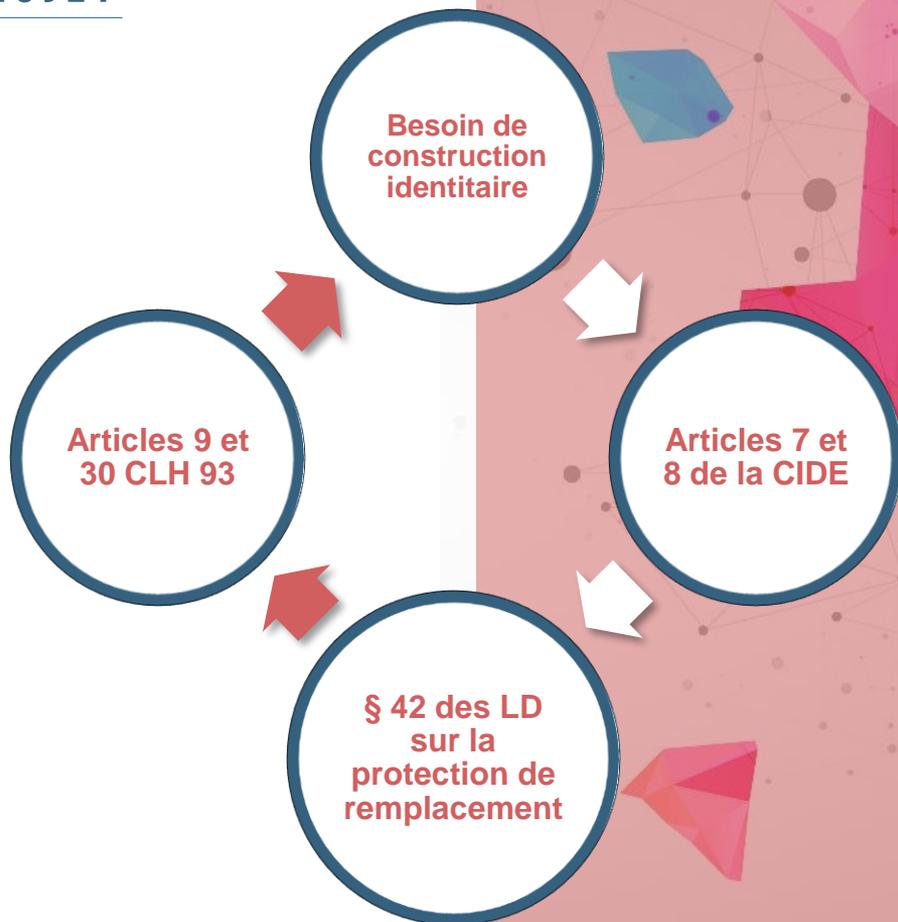
RACINE

ACCOMPAGNEMENT

IDENTIFICATION DES
PARTENAIRES

ÉCOUTE

FONDEMENTS DU PROJET



OBJECTIF GÉNÉRAL DU PROJET

Projet pilote qui vise à :

1. **Anticiper les demandes de recherches d'origine** de la génération d'adopté des années 2000 pour 3 pays.
2. **Offrir un accompagnement** gratuit et de qualité aux adoptés dans cette recherche.

Haïti
5 930

Ethiopie
4 303

Sri Lanka
109

LES OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DU PROJET

OS1 : Identifier dans chacun des 3 pays **les grands défis à relever** en matière de recherche des origines.

OS2 : Identifier dans chacun des 3 pays **des partenaires fiables**, n'ayant pas servi d'intermédiaires dans les procédures d'adoption, pouvant accompagner les personnes adoptées dans leur projet (recherches, soutien, médiation, accompagnement dans le pays).

OS3 : Orienter gratuitement les personnes adoptées de ces 3 pays dans les démarches en France et à l'étranger et **offrir un espace d'écoute et de soutien**.

OS4 : Offrir un étayage aux personnes adoptées de ces 3 pays par **l'organisation de groupes de paroles**.

ACTIVITÉS PAR OBJECTIFS

<p>OS 1 : Identifier dans chacun des 3 pays les grands défis à relever en matière de recherche des origines</p>	<p>A1 : Analyse qualitative des données existantes sur le sujet et des données issues des dossiers gérés par les différents membres SSI.</p> <p>A2 : Entretiens avec des acteurs de l'adoption.</p> <p>Livable 1 : Réalisation d'une fiche de synthèse pour chaque pays .</p>
<p>OS 2 : Identifier dans chacun des trois pays des partenaires fiables</p>	<p>A1 : Concertation avec les autres SSI des pays d'accueil.</p> <p>A2 : Concertation avec les SSI des pays limitrophes.</p> <p>A3 : Concertation avec les postes consulaires concernés.</p> <p>A4 : Concertation avec UNICEF .</p> <p>A5 : Identification des partenaires potentiels et évaluation.</p> <p>A6 : Formation des partenaires.</p> <p>A7 : Traitement et soutien dans la gestion des premiers dossiers.</p>
<p>OS 3 : Orienter gratuitement les adoptés dans leurs démarches et offrir un espace d'écoute et de soutien</p>	<p>A1 : Communication sur le projet sur les réseaux dédiés (site internet, réseaux sociaux).</p> <p>A2 : Ecoute des adoptés et identification du sens et des objectifs de la recherche.</p> <p>A3 : Orientation vers les bons interlocuteurs (MAI pour obtention du dossier, soutien psychologique, partenaires locaux).</p>
<p>OS 4 : Offrir aux adoptés un étayage par l'organisation de groupes de paroles</p>	<p>A1 : Communication sur le lancement des groupes de paroles sur les réseaux dédiés (site internet, réseaux sociaux) .</p> <p>A2 : Organisation de groupes paroles animés par un-e psychologue et un-e chargé-e de dossiers.</p> <p>Livable : Production d'un bilan sur l'apport des groupes de paroles dans le processus de recherche des origines.</p>

LES BÉNÉFICIAIRES

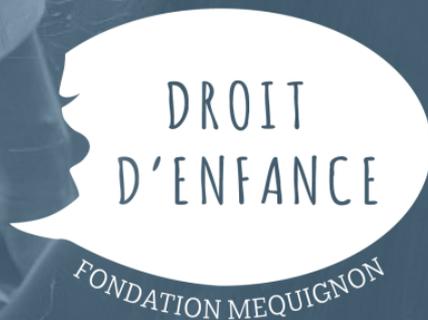
Bénéficiaires directs

Les personnes adoptées en recherche de leurs origines.

Bénéficiaires indirects

Les familles biologiques.
Les autorités centrales.
Les différents acteurs de l'adoption.
Le réseau SSI.

Merci de votre attention



Pour plus d'informations

<https://www.ssi-france.org/>
<https://www.droitdenfance.org>



Service Social International

FRANCE

Pour toutes vos questions

01.83.01.00.70
iss-ssi-france@droitdenfance.org
jm.ssifrance@droitdenfance.org